

**DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT**

Service des installations
classées, des impacts
environnementaux et des
déchets

Bureau de la gestion des
déchets

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Nouméa, le

17 NOV. 2015

Le Chef de service,

à

Président du GIE BEHP Environnement
1 Rue Raymonde Jore – ZI de Ducos
BP 10613
98805 Nouméa cedex

Objet : compte rendu de visite de l'installation du GIE BEHP Environnement en date du 05 novembre 2015 relative à l'agrément pour la collecte des huiles usagées et à la mise en service de l'installation classée pour la protection de l'environnement.
Pièce jointe : compte rendu de visite en date du 05 novembre 2015.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, le compte rendu de la visite de votre installation de stockage des huiles usagées qui a été réalisée le 05 novembre 2015, sise 1 rue Raymonde Jore Ducos, commune de Nouméa.

Conformément à l'article 416-11 du code de l'environnement de la province-sud, vous disposez d'un délai de 15 (quinze) jours pour présenter vos éventuelles observations par écrit.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le chef de service des installations classées, des
impacts environnementaux et des déchets**

N° 2015-32073/DENV